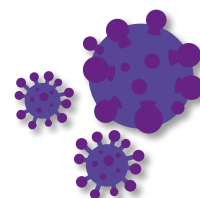


**Dossier de presse**  
**26 mars 2020**

**Crise sanitaire**  
**du covid-19**  
**Le SMMAG**  
**entièrement mobilisé**

## CRISE SANITAIRE DU COVID-19

# Le SMMAG entièrement mobilisé



En cette période de crise sanitaire, le SMMAG a pris de fortes mesures afin de garantir un service public de transport, de protéger les usagers et les personnels et de favoriser la mobilité des acteurs de santé.



### Continuité du service public de transport

Depuis le début de la crise sanitaire liée au virus Covid-19 et l'annonce d'un confinement national, le **SMMAG a adapté son offre de services de mobilité** en lien avec la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais et les opérateurs de mobilité (Semitag, TouGo, Métrovélo, Citiz et donc le réseau de transports en commun du Pays Voironnais). Un plan de transport adapté a été mis en place et ajusté rapidement afin de pouvoir répondre aux demandes exprimées par le CHU, le CROUS et les associations de personnes en situation de handicap.



### Mesures de sécurité des usagers et des personnels

Afin de **protéger la santé des usagers et des personnels**, l'ensemble des opérateurs de transport sur le périmètre du SMMAG ont mis en place les **mesures réglementaires nécessaires** :

- Nettoyage désinfectant des véhicules
- Arrêt de la montée par la porte avant dans les bus
- Communication auprès des usagers sur les mesures de distanciation sociale
- Arrêt de la vente de titres à bord



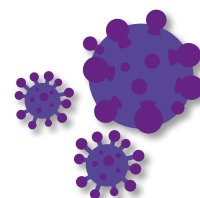
### Mesures tarifaires provisoires en période de crise sanitaire

Afin de compenser les abonnements (Tag, TouGo, Métrovélo et réseau de transports Pays Voironnais) non utilisés pendant le confinement, lorsque ceux-ci seront renouvelés, **le SMMAG prolongera la durée des abonnements, en fonction de la durée de la période de confinement.**

Les procédures de renouvellement seront détaillées ultérieurement.

CRISE SANITAIRE DU COVID-19

## Le SMMAG entièrement mobilisé



### Accompagnement et soutien des opérateurs de mobilité

Compte tenu de la diminution de l'offre pendant la période de confinement, se pose la question des modalités de facturation par les opérateurs au titre des mois de mars et avril 2020.

Le SMMAG considère que la priorité est de soutenir les opérateurs mobilisés et l'activité économique. Ainsi, conformément aux orientations nationales, le **SMMAG va continuer à rémunérer les opérateurs au niveau prévu en situation normale** pour les mois de mars et avril 2020.



### À partir du 27 mars : gratuité des services de mobilité en période de crise sanitaire pour ceux qui possèdent une autorisation de déplacement

Afin notamment d'aider ceux qui n'ont pas de véhicules et qui doivent obligatoirement se déplacer (publics précaires, personnes à mobilité réduite...), le SMMAG met en place la gratuité des services de mobilité pendant la période de confinement.

**Attention: cette gratuité n'est absolument pas un appel à utiliser les transports en commun en dehors des situations strictement nécessaires (se rendre à son travail, faire des courses alimentaires, se rendre à des soins). Le respect du confinement est une priorité absolue pour le bien commun. Les présentation des attestations idoines seront évidemment nécessaires.**



### Des offres spécifiques pour les personnels soignants

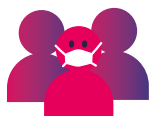
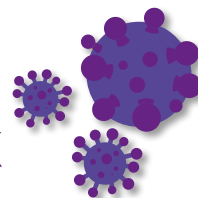
Les amplitudes horaires et fréquences des lignes régulières empruntées par les personnels de soins ont été revues en fonction des demandes des CHU.

Les services **Métrovélo** et **Citiz** ont également mis en place des **offres spécifiques pour les personnels de soin** :

- Le service Métrovélo est gratuit et réservé aux personnels de soin et assimilés, via une **permanence téléphonique** pour leur permettre de **réserver un vélo et convenir d'un rendez-vous pour son retrait**.
- **Citiz** met en place un **tarif spécial pour les professionnels de soin et assimilés** (réservation gratuite, facturation au km uniquement soit 0,37€ carburant compris).

CRISE SANITAIRE DU COVID-19

## Le SMMAG anticipe le pic infectieux



### Dès la 3<sup>ème</sup> semaine de confinement, aller plus loin pour aider au mieux les personnels de soins

Pour agir là où c'est primordial, le SMMAG travaille sur la mise en place d'un **service de Transport à la demande (TAD) accessible 7 jours sur 7 et 24H/24 pour les personnels soignants et autres personnels assimilés** grâce à l'action conjointe et solidaire des taxis et des transports en commun.

**Le recensement des besoins sur le territoire du SMMAG**, en relation avec les communes et CCAS a débuté et vise à identifier :

- Les établissements de soin situés en zone peu dense, sur des lignes à faible fréquence et/ou faible amplitude horaire
- Les besoins hors amplitude horaire des lignes régulières, notamment de nuit et le week-end

**La création d'une flotte de véhicules** composée des taxis mobilisables et des véhicules de transport à la demande Flexo+ de la SEMITAG s'organise.

Est également prévu la **mise en place d'une plateforme téléphonique** avec un numéro unique pour obtenir un transport. Ce numéro mobilisera d'abord les taxis du territoire concerné, dans le cadre d'une coopération entre le groupement des taxis grenoblois et les taxis du Grésivaudan et du Voironnais.

**L'objectif est de mettre en service ce TAD à partir de la 3<sup>ème</sup> semaine de confinement soit le 30 mars.** Dès effectivité une communication spécifique sera faite auprès de l'ensemble des établissements de santé et du grand public



### + d'info

Toutes les informations sur les mesures prises en faveur de la mobilité durant la crise sanitaire sont disponibles sur : [https://twitter.com/mobilites\\_m](https://twitter.com/mobilites_m)